

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis particulièrement heureux d'intervenir au sujet de ce bill aujourd'hui. Je désire informer la Chambre que j'ai reçu plus de deux cents lettres qui expriment une opposition à ce bill et à peine dix qui l'appuient. Jusqu'à maintenant, voilà la réaction de la population de ma circonscription de Kootenay-Ouest.

A la lecture du bill et après avoir entendu les préoccupations sincères exprimées par des députés des deux côtés de la Chambre au cours du débat, il m'est très difficile de ne pas conclure que ce bill est à la fois stupide et absurde. Le ministre ne semble se préoccuper ni des faits ni des employés canadiens de *Reader's Digest*. Les recettes fiscales qu'il pourrait percevoir ne l'intéressent pas vraiment; ce qui l'intéresse, ce sont les privilèges fiscaux qu'il prétend vouloir supprimer.

● (1520)

M. Paproski: Il ne se trouve même pas ici aujourd'hui.

M. Brisco: Je l'ai remarqué, cela arrive fréquemment. Il n'a et ne montre aucun intérêt pour les recettes que le *Reader's Digest* apporte aux postes, et Dieu sait si les postes ont besoin de recettes actuellement. Le ministre n'a pas parlé de la liberté de la presse, sauf lorsqu'il s'agissait d'Héritage. Qu'est-il advenu de la déclaration des droits? Quelles mesures le ministre essaie-t-il de prendre en faveur de l'industrie canadienne de l'édition? Les mandarins libéraux de Toronto et les grosses têtes du parti veulent construire leur empire gauchiste sur le dos des contribuables canadiens; s'il n'y arrive pas par des subventions, le ministre le fera par les mesures législatives.

Qu'est-ce que le secrétaire d'État (M. Faulkner) a donc contre le *Reader's Digest*? Il ne lui a pas suffi de présenter le Bill C-58. Au passage, il est intéressant de noter qu'il a dû mêler son ministère aux intrigues et aux manœuvres de la Society for the Study of the Heritage of Canada, mais il n'a pas manifesté une ombre d'inquiétude pour les crédi-teurs de cette prétendue société à but non lucratif en faillite, pas plus d'ailleurs que le ministre du Revenu national (M. Basford), le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan), le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet), et ainsi de suite. Mais quel est donc le rapport de tout cela avec le *Reader's Digest*? Il y a en France un organisme appelé Ligue pour les études étrangères. Cette société est crédi-teur de la Society for the Study of the Heritage of Canada pour une somme de \$106,000 et il se trouve que c'est une filiale du *Reader's Digest*.

Et de quoi viendra encore se mêler le secrétaire d'État? Il parle d'un contenu canadien à 80 p. 100 environ. A ce que je puis voir 40 p. 100 environ de ce contenu canadien sera constitué de la prose insipide d'un quelconque amateur besogneux du cabinet du secrétaire d'État. Revenons-en au fond du problème. Revenons-en à celui que cela touche réellement, au Canadien moyen, et spécialement au retraité qui verse \$3 par an pour s'abonner à cette source de distraction. Ce qui fait le charme de cette revue, c'est la variété de ses articles dus à des écrivains du monde entier. On dit parfois qu'il ne s'en tient pas aux faits, et le corps médical le considère comme sa bête noire lorsqu'il lui

Périodiques non canadiens

arrive une vague de malades atteints d'une nouvelle batterie de symptômes puisés à la chronique de «Joe's liver». Mais cela mis à part, c'est une revue anodine, d'une lecture facile et qui fait les délices de ses lecteurs surtout des personnes âgées.

Je ne sais si cela va toucher le secrétaire d'État, qui semble peu capable de s'émouvoir, mais je me demande combien de Canadiens âgés offrent un abonnement au *Reader's Digest* à leur petit-fils, à leur fils ou à leur fille. C'est un cadeau de Noël peu coûteux, et Dieu m'est témoin que les retraités n'ont guère les moyens d'en offrir d'autres. Je me demande quelle mouche pique le ministre. Le citoyen âgé ne tient qu'à offrir chaque mois une marque d'amour et d'affection.

Ce malheureux Bill C-58 me rappelle trop la tentative du gouvernement de Colombie-Britannique de s'emparer pour ses propres fins d'un canal de télévision dite éducative. Je ne puis m'empêcher de penser que par ce bill le gouvernement fédéral cherche à s'imposer encore une fois au citoyen, contre sa volonté, en cherchant insensiblement à le diriger comme un troupeau avec ses belles paroles, ses vagues insinuations, ses belles phrases creuses. Pour que, nous ne puissions rien lire qui n'ait la faveur du gouvernement.

Je me demande pourquoi le gouvernement ne se préoccupe pas autant de la revue *Playboy* et des revues semblables. Le secrétaire d'État n'a rien dit à propos de ces revues. Je me demande s'il considère qu'elles sont extrêmement éducatives. Je m'attends à ce que le ministre propose que nous supprimions l'éducation sexuelle dans les écoles et que nous abonnions tous les étudiants à *Playboy*. Cela me semble être une proposition très libérale.

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur les députés libéraux qui ont fait une opposition intelligente au bill, et qui ont prononcé les seuls discours libéraux sensés, à mon avis. Il est bien évident que ces députés expriment leur préoccupation au sujet de la nouvelle philosophie et de la nouvelle politique qui semblent être la pornographie d'abord et les choses intellectuelles en dernier lieu. Quelle épitaphe pour un gouvernement! J' imagine que la semaine prochaine, le secrétaire d'État autorisera la revue *Nous* qui est maintenant en vente, à retirer la feuille d'érable des parties cachées de la photo grand format du premier ministre (M. Trudeau). J'ai vu sourire un député en face, l'air préoccupé. Il tremblait à la pensée de ce qui arriverait et de ce qu'on verrait si la feuille d'érable était enlevée. Je n'ai pas l'intention de m'attarder là-dessus ni de laisser entendre, comme un député l'a fait, qu'on pourrait découvrir Michael Pitfield. De fait, je ne le dirai pas. Je frémis à la pensée de ce qui arriverait à la revue *National Geographic* si elle était publiée au Canada. Le secrétaire d'État insisterait probablement pour qu'elle comprenne une photo grand format de sa propre anatomie.

● (1530)

J'ai entendu très peu de choses à propos de l'édition française, qui est maintenant très endettée et qui publie à perte. D'une part, le ministre dit qu'on ne subventionnera pas le *Digest* en lui accordant des avantages fiscaux, mais d'autre part, ce serait différent si le *Digest* subventionnait l'édition canadienne française. Une subvention du gouvernement, parfait, mais une subvention du *Digest*, jamais.